



Quand la création artistique embellit les commerces de la Ville

La Régie Foncière de la Ville de Bruxelles met à disposition de l'asbl « Scissors Paper Stone » trois espaces commerciaux en cours d'attribution, le temps d'y monter deux cycles d'exposition

Bruxelles, le mardi 17 septembre 2013

Connu pour accueillir aussi bien le Parlement fédéral que le Cirque royal, le quartier Notre-Dame-au-Neige s'apprête à connaître une revitalisation urbaine au détour d'une interaction entre l'espace public, les habitants et la création artistique. En effet, pendant une période de plusieurs semaines, l'asbl *Scissors Paper Stone* exposera une sélection d'œuvres à proximité du Cirque Royal dans des commerces de la Régie Foncière de la Ville de Bruxelles en voie d'affectation (rue de l'Enseignement 80 et 110, et place de la Liberté 5).

Concrètement, à l'occasion de deux cycles d'exposition (dans un premier temps du 10 au 24 octobre et dans un deuxième du 14 au 28 novembre), intitulés « Portable habitats », des artistes de l'Académie des Beaux-Arts, provenant d'ateliers variés (peinture, sculpture, gravure, dessin, lithographie et art dans l'espace public), présenteront leurs travaux de fin d'études et leurs recherches in-situ.

Mohamed Ouriaghli (PS), Echevin du Logement et des Propriétés communales, est convaincu que l'initiative va être couronnée de succès : *« en plus de donner un coup de pouce à de brillants artistes, à l'aube de leur carrière, qui auront pignon sur rue le temps de quelques semaines, les habitants et passants jouiront d'un parcours d'artiste exaltant et vivifiant »*.

La jeune asbl *Scissors Paper Stone*, constituée en janvier 2013, poursuit justement quatre objectifs vertueux :

- Offrir la possibilité aux jeunes talents d'exposer et de se faire connaître dans la phase la plus critique de leur carrière, c'est-à-dire pendant la transition entre la formation et l'entrée dans le milieu artistique professionnel ;
- Donner l'opportunité à un public ne fréquentant pas les galeries d'art ou musées d'entrer en contact avec les questionnements de l'art contemporain et la production artistique actuelle ;
- Proposer une lecture différente des vitrines et des lieux commerciaux dans l'espace urbain : ils peuvent constituer à leur insu un excellent nouveau moyen de sensibilisation et d'éducation à l'art pour les citoyens ;
- Préserver l'usage public de commerces et rez-de-chaussée temporairement vides en vue de leur réaffectation de longue durée : la ville se trouve embellie par l'art gratuit.

Séduit par la démarche, Mohamed Ouriaghli a par conséquent consenti d'accorder à l'association l'occupation gratuite des vitrines de trois commerces tout au long des deux cycles. Pendant l'opération, un site Internet verra le jour pour permettre aux personnes

interpellées par les œuvres de découvrir les artistes, ainsi que leurs créations, et prendre éventuellement contact avec eux puisque leurs œuvres seront mises en vente.

Cabinet de l'Echevin
Alexandre Van der Linden
02/279.41.35 - 0485/190.692